



CHECKLIST IMPRIMABLE

Le dossier serein du voyage parent-enfant

Un nom de famille différent ne suffit pas à empêcher un voyage. Utilisez cette checklist pour réunir les documents utiles et vérifier les règles propres à votre trajet.

Au sommaire

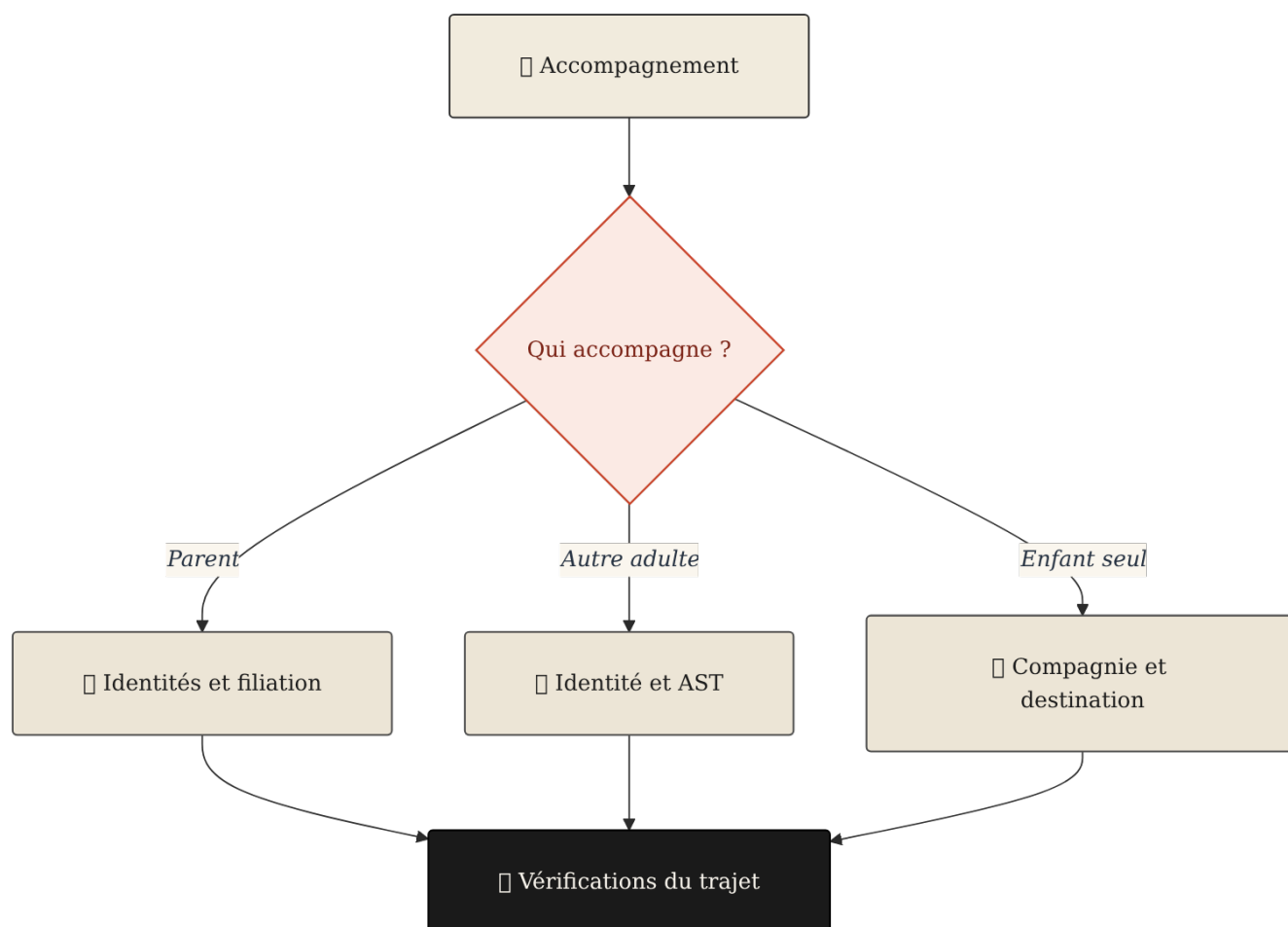
- 1 Les 3 questions à résoudre
- 2 Avant de partir : les documents de base
- 3 Si le parent et l'enfant n'ont pas le même nom
- 4 La préparation en 4 étapes
- 5 Le dossier à garder avec soi

Les 3 questions à résoudre

Qui voyage ? Vérifiez l'identité du parent et celle de l'enfant.

Quel lien les unit ? Préparez un justificatif de filiation si les noms diffèrent.

Quelles règles s'appliquent ? Contrôlez la destination, les transits et le transporteur.



INFOGRAPHIE Infographie des documents à vérifier selon l'accompagnement d'un enfant en voyage

Avant de partir : les documents de base

Vérifier le document d'identité requis pour le parent

Selon le trajet, il peut s'agir d'une carte d'identité ou d'un passeport.



Vérifier le document d'identité requis pour l'enfant

Le document de l'enfant doit être adapté à la destination et au transport.



Contrôler l'éventuel visa ou l'autorisation d'entrée

Vérifiez les formalités demandées pour le pays d'arrivée.



Comparer les exigences du transporteur avec celles du pays visité

Les deux peuvent prévoir des demandes différentes.

Si le parent et l'enfant n'ont pas le même nom



Ajouter une preuve de filiation

Un livret de famille ou un acte de naissance peut aider à relier les deux identités.



Vérifier si une preuve d'autorité parentale est demandée

Cette demande peut dépendre de la situation familiale ou des règles étrangères.



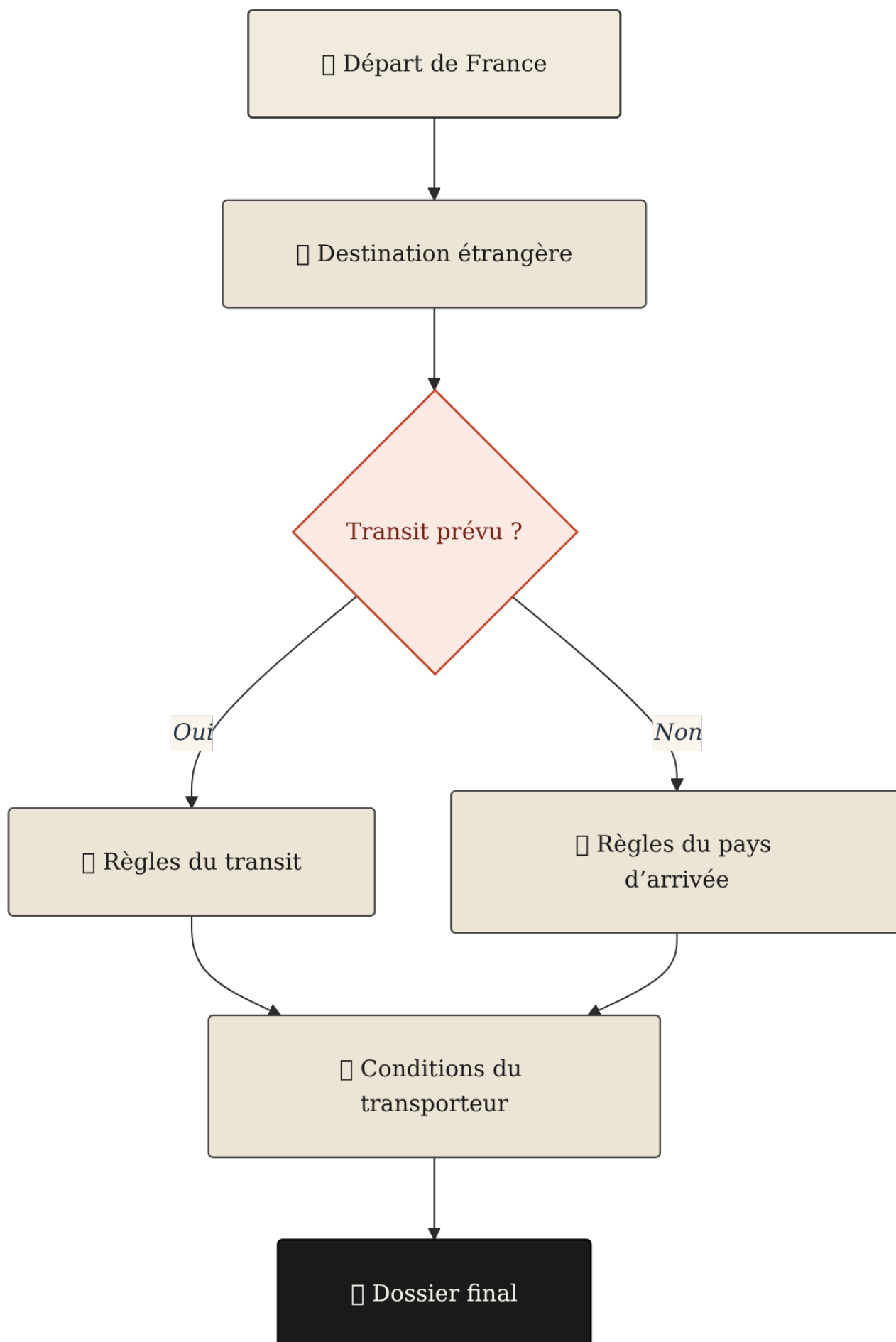
Prévoir une traduction si elle est exigée

La destination ou le transporteur peut demander des documents traduits.

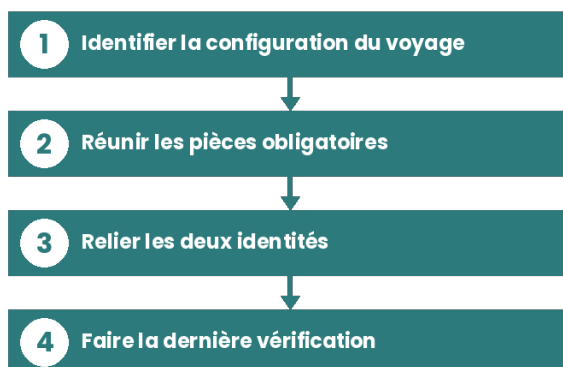


Ne pas confondre justificatif de filiation et document de voyage

Un livret de famille ou un acte de naissance ne remplace pas une pièce d'identité, un passeport ou un visa.



La préparation en 4 étapes



1 Identifier la configuration du voyage

Notez si l'enfant voyage avec un parent, un autre adulte ou seul : les documents à vérifier ne sont pas les mêmes.

2 Réunir les pièces obligatoires

Rassemblez les documents d'identité de chaque voyageur ainsi que les éventuelles formalités d'entrée.

3 Relier les deux identités

Lorsque les noms diffèrent, ajoutez les justificatifs de filiation et, si nécessaire, les éléments relatifs à l'autorité parentale.

4 Faire la dernière vérification

Consultez les autorités du pays d'arrivée, celles des pays de transit et le transporteur utilisé.

! Point de vigilance sur l'AST

L'autorisation de sortie du territoire française concerne le mineur qui quitte la France sans l'un de ses parents titulaires de l'autorité parentale. Elle ne doit pas être présentée comme automatiquement obligatoire lorsque l'enfant voyage avec un parent titulaire de cette autorité. Vérifiez néanmoins les exigences propres à la destination et au transporteur.

Le dossier à garder avec soi

Placer les originaux dans le bagage cabine ou sur soi
Ils doivent rester facilement accessibles pendant le trajet.

Préparer des copies papier
Conservez-les dans un emplacement distinct des originaux.

Conserver des copies numériques
Stockez-les dans un emplacement séparé et accessible.

Vérifier que les noms et informations concordent
Un dossier cohérent facilite l'explication du lien entre le parent et l'enfant.

Les exigences varient selon la nationalité, l'itinéraire, les pays de destination et de transit, la situation familiale et le transporteur. Vérifiez toujours les formalités applicables avant le départ.